



ZONE DE DISTRIBUTION : VALLEE D'ARDIERES PRINCIPALE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2023

La présence de R471811, produit de dégradation (métabolite) du pesticide Chlorothalonil, conduit à noter la qualité de l'eau distribuée avec un indice dégradé en 2023. Le risque sanitaire (pertinence) lié à ce métabolite est en cours de réévaluation par l'ANSES. Cette eau est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

C

- A : Eau de bonne qualité
- B : Eau de qualité convenable
- C : Eau de qualité insuffisante
- D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2022 : C

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par les puits du champ captant de Taponas. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement de déminéralisation, déferrisation, charbon actif en grain et désinfection au chlore.

Votre réseau alimente de façon permanente 15897 personnes. Le responsable des installations est le SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA VALLEE D'ARDIERES.

Pour plus de renseignements, contactez SUEZ EAU FRANCE qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

A Très bonne qualité

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **31**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**

NITRATES

A Bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **30,1 mg/L**
Valeur maxi : **34 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

C Dépassements réguliers de la limite réglementaire

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Conformité : **25 %**
Nombre de substances recherchées : **216**
Valeur maxi : **0,234 microgramme/L (chlorothalonil r471811)**
Substance(s) non conforme(s) : **chlorothalonil r471811**

HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES

A Très bonne qualité (limite réglementaire de 0,1 microgramme/L pour 4 HAP)

Le terme "HAP" regroupe plusieurs centaines de substances différentes issues notamment de la combustion incomplète au niveau domestique (gaz d'échappement, chauffage individuel, cigarette, aliments grillés...) qu'industriel (fumées d'incinération, sidérurgie, raffinerie de pétrole...). Le maximum réglementaire est 0,1 microgramme/L pour 4 HAP.

Nombre de prélèvements : **3**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau peu calcaire

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **8**
Valeur moyenne : **17,5 °f**
Valeur maxi : **20,8 °f**

MANGANÈSE

Très bonne qualité

Élément d'origine naturelle pouvant générer une coloration de l'eau. Le maximum réglementaire est 0,05 microgramme/L.

Nombre de prélèvements : **32**
Valeur moyenne : **0 microgramme/L**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

Quelques conseils

TEMPÉRATURE



Consommez exclusivement l'eau du réseau d'eau froide. Elle se conserve au frais dans un récipient fermé (pas plus de 24 heures).

PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

SAVEUR-COULEUR



Signalez à votre distributeur d'eau (coordonnées sur la facture) les changements de saveur ou de couleur de l'eau distribuée.

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/03/2024

UDI 069000256

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations des réseaux privés (après compteur) ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.